

کد کنترل

537

A



537A

صبح جمعه

۱۳۹۹/۵/۳



جمهوری اسلامی ایران
وزارت علوم، تحقیقات و فناوری
سازمان سنجش آموزش کشور

«اگر دانشگاه اصلاح شود مملکت اصلاح می‌شود.»
امام خمینی (ره)

آزمون ورودی دوره‌های کارشناسی ارشد ناپیوسته داخل - سال ۱۳۹۹

زبان فرانسه

مجموعه حقوق - کد (۱۱۲۶)

عنوان مواد امتحانی، تعداد و شماره سؤالات

ردیف	مواد امتحانی	تعداد سؤال	از شماره	تا شماره
۱	متون حقوق به زبان فرانسه	۳۰	۱	۳۰

این آزمون نمره منفی دارد.

استفاده از کتاب قانون مجاز نیست.

حق چاپ، تکثیر و انتشار سؤالات به هر روش (الکترونیکی و...) پس از برگزاری آزمون، برای تمامی اشخاص حقیقی و حقوقی تنها با مجوز این سازمان مجاز می‌باشد و با متخلفین برابر مقررات رفتار می‌شود.

۱۳۹۹

* داوطلب گرامی، عدم درج مشخصات و امضا در مندرجات جدول ذیل، به منزله عدم حضور شما در جلسه آزمون است.

اینجانب با شماره داوطلبی با آگاهی کامل، یکسان بودن شماره صندلی خود را با شماره داوطلبی مندرج در بالای کارت ورود به جلسه، بالای پاسخنامه و دفترچه سؤالات، نوع و کد کنترل درج شده بر روی دفترچه سؤالات و پائین پاسخنامه ام را تأیید می‌نمایم.

امضا:

متون حقوق به زبان فرانسه:

I – Cochez la réponse correcte:

- 1- Abandon de poste se dit de la situation du fonctionnaire qui, de sa propre initiative et sans autorisation, cesse d'exercer ses fonctions ou refuse de rejoindre l'affectation ----- par l'administration.
 - 1) que l'on lui a été attribuée
 - 2) qui lui a été attribuée
 - 3) qui a été attribuée en lui
 - 4) dont on a attribué
- 2- Les sections nationales de cette organisation ont été créées dans le but d'assurer l'atteinte des objectifs de l'accord et ce, ----- difficultés juridiques et pratiques qu'elles peuvent rencontrer ----- la poursuite de ----- mission.
 - 1) malgré les / dans / leur
 - 2) encore que / pendant / sa
 - 3) au contraire des / pour / la
 - 4) en revanche des / par / cette
- 3- C'est aller un peu loin, à notre sens, on ne ----- des charges contre son gré au colégataire, pas plus d'ailleurs qu'on ne ----- le gratifier malgré lui, il est normal qu'il ----- le droit de répudier le bénéfice de l'accroissement.
 - 1) se serait imposé / puisse / a
 - 2) saurait imposer / peut / ait
 - 3) s'impose / pouvait / est
 - 4) s'imposait / pu / aura

II – Trouvez l'intrus dans les expressions soulignées:

- 4- Une affaire radiée ¹ peut être rétablie au rôle par simple courrier au greffe ² dans un délai de deux ans. Au-delà, il y a préemption ³ de l'instance, votre saisine est caduque, ⁴ il faut recommencer à zéro.
- 5- Les lois humaines sont quelquefois surprises ¹ par des motifs dont la raison éclairée ne reconnaît pas ² toujours la justice; ce qui oblige ensuite la sagesse ³ des Législateurs d'abrèger ⁴ des lois qu'ils ont faites eux-mêmes.

est décédée, le juge ne peut écarter par principe sans les examiner, les attestations émanant de tiers; il est tenu de s'expliquer sur ces attestations à l'effet de rechercher si elles n'établissent pas des faits de nature à révéler l'existence d'un acquiescement tacite.

- 13- **Laquelle des assertions suivantes n'est pas correcte au sujet de la définition de l'acquiescement?**
- 1) Acceptation de la décision rendue.
 - 2) Adhésion expresse ou tacite à une décision ou à un acte judiciaire
 - 3) Décision d'une Cour d'assises qui déclare un accusé non coupable.
 - 4) La renonciation aux voies de recours dont on pourrait user ou aux nullités qu'on pourrait invoquer.
- 14- **L'acquiescement est dérivé de quel verbe?**
- 1) Acquisitionner
 - 2) Acquiescer
 - 3) Acquitter
 - 4) Acquérir
- 15- **Selon le texte, quand est-ce que l'acquiescement peut-il être implicite?**
- 1) Lorsque le défendeur est bien déterminé.
 - 2) Au moment où l'arrêt ou le jugement est déclaré.
 - 3) Au moment où l'instance et la demande est sans objet.
 - 4) Lorsqu'il se raisonne clairement de faits justifiés et ne soit pas douteux.
- 16- **Quel est l'équivalent de l'"acquiescement" dans son sens général?**
- 1) Acceptation
 - 2) Opposition
 - 3) Objection
 - 4) Blâme
- 17- **Selon le texte, -----.**
- 1) l'acquiescement devient caduc lorsque les délais de recours sont passés
 - 2) dès que la décision est rendue, il faut renoncer à rectifier l'acquiescement
 - 3) il est possible de demander une correction de l'acquiescement à un jugement
 - 4) l'erreur matérielle ne peut être la raison de la rectification de l'acquiescement
- 18- **Lorsqu'une partie est décédée, -----.**
- 1) le juge doit établir des principes de l'acquiescement d'un tiers
 - 2) le procureur ne peut refuser des attestations à l'effet de recherche
 - 3) le tribunal doit examiner les attestations des principes de l'acquiescement tacite
 - 4) le magistrat doit tenir compte de la possibilité de l'existence d'un acquiescement tacite

V – Lisez le texte suivant et répondez aux questions 19 à 24:

Ce type d'assignation permet de saisir en urgence le Tribunal de grande instance. Le président du tribunal peut autoriser le demandeur, sur sa requête, à assigner le défendeur à jour fixe; il désigne, s'il y a lieu, la chambre à laquelle l'affaire est distribuée. La requête doit exposer les motifs de l'urgence, contenir les conclusions du demandeur et viser les pièces justificatives. La copie de la requête et des pièces doit être remise au président pour être versée au dossier du tribunal. L'autorisation d'assigner à jour fixe peut être donnée, même d'office, par le président du tribunal saisi d'une procédure de référé. L'assignation indique à peine de nullité les jour et heure fixés par le président auxquels l'affaire sera appelée ainsi que la chambre à laquelle elle est distribuée; copie de la requête est jointe à l'assignation.

L'assignation informe le défendeur qu'il peut prendre connaissance au greffe de la copie des pièces visées dans la requête et lui fait sommation de communiquer avant la date de l'audience celles dont il entend faire état.

- 19- **Assignation est un terme générique qui désigne -----.**
- 1) la signification d'un jugement rendu par le tribunal de grande instance en premier ressort
 - 2) le document contenant un état détaillé des travaux à exécuter avec l'indication de leur délai
 - 3) l'acte d'huissier de justice par lequel le demandeur cite son adversaire à comparaître devant le juge compétent
 - 4) la décision judiciaire permettant à un légataire universel de rentrer en possession de certains biens ou d'une universalité de biens.
- 20- **Qui est le défendeur?**
- 1) L'assigné
 - 2) L'assignat
 - 3) L'assignant
 - 4) L'assignaire
- 21- **De quel type d'assignation s'agit-il dans l'extrait ci-dessus?**
- 1) Assignation au fond
 - 2) Assignation à jour fixe
 - 3) Assignation à toutes fins
 - 4) Assignation en déclaration de jugement commun
- 22- **A quelle matière appartient l'assignation citée dans l'extrait ci-dessus?**
- 1) Droit Civil
 - 2) Droit Pénal
 - 3) Procédure Civile
 - 4) Procédure Générale
- 23- **Que signifie l'expression soulignée dans l'extrait ci-dessus?**
- 1) Procédure permettant à une personne mise en examen de faire cesser une atteinte à sa présomption d'innocence.
 - 2) Procédure exceptionnelle permettant aux citoyens de se prononcer directement sur un projet de loi ou un projet de révision constitutionnelle.
 - 3) Procédure de référé introduite par la remise du procès-verbal établi par un huissier ou un notaire constatant une difficulté dans l'exécution d'un acte.
 - 4) Procédure tendant à obtenir rapidement du président de la juridiction compétente une ordonnance ayant un caractère provisoire, lorsqu'il y a urgence.
- 24- **Dans la phrase «copie de la requête est jointe à l'assignation», quel autre terme peut remplacer le mot "requête"?**
- 1) Prière
 - 2) Demande
 - 3) Démarche
 - 4) Sollicitation

VI – Lisez le texte suivant et répondez aux questions 25 à 30:

Un avenant est un écrit constatant un accord de volonté des parties à un contrat et ayant pour objet de modifier une ou plusieurs des dispositions de l'accord antérieur. Les modifications à apporter aux dispositions du contrat doivent répondre à certains critères pour nécessiter l'établissement d'un avenant. Elles doivent en particulier: - concerner un élément déterminant de l'accord antérieur, - ne pas pouvoir être réglées par les dispositions contractuelles. Dans le domaine des marchés publics, la libre expression des volontés a cependant des limites, telles par exemple que le respect des règles de la concurrence ou des règles budgétaires. Un avenant ne saurait bouleverser

l'économie du marché ou en changer fondamentalement l'objet. C'est ainsi que la passation d'un avenant ne peut régler le cas de travaux ne se rattachant pas à l'exécution des travaux prévus au marché ni celui de travaux nouveaux non liés directement à l'exécution du marché initial. Il convient dans ce cas de conclure un nouveau marché.

25- Le texte parle du marché public. De quoi s'agit-il?

- 1) D'un contrat conclu à titre onéreux entre des pouvoirs adjudicateurs.
- 2) D'un endroit public où un grand nombre d'acheteurs ont accès à un produit.
- 3) D'un espace où un nombre important de vendeurs peuvent participer à un marché en pleine concurrence parfaite.
- 4) D'un contrat entre acheteur privé et un opérateur économique afin de répondre à un besoin de travaux de l'organisation.

26- La passation d'un avenant est -----.

- 1) l'action d'établir les modalités d'un engagement
- 2) action de passer une épreuve pour signer un accord
- 3) l'action d'inscrire une opération dans un livre comptable
- 4) ensemble des opérations bancaires qui consistent à détacher un coupon de dividende d'une action et à en porter le montant sur le compte du client

27- Par quel mot juridique peut-on remplacer le mot souligné dans le texte?

- 1) Arrangements
- 2) Organisations
- 3) Répartitions
- 4) Clauses

28- La modification apportée aux dispositions du contrat ne peut -----.

- 1) substituer au contrat initial un autre contrat
- 2) refuser le changement du titulaire du contrat
- 3) modifier les engagements des parties au contrat
- 4) refuser la signature d'un contrat au contrat initial

29- A quel moment peut-on prétendre que l'avenant est valablement conclu?

- 1) S'il est accepté par le titulaire du marché.
- 2) S'il est signé par les parties contractantes.
- 3) Au cas où il est signé par la personne publique.
- 4) Dès qu'il respecte les règles de la concurrence ou budgétaires.

30- Selon le texte ci-dessus, un avenant est -----.

- 1) un écrit sur la part de l'héritage parental revenant ab intestat à la fille
- 2) une pièce écrite pour parvenir en lieu déterminé ou à la personne intéressée
- 3) un accord qui attire par un aspect accueillant toutes les modifications demandées
- 4) une pièce ajoutée à un contrat pour enregistrer toutes modifications apportées aux conventions stipulées dans ce contrat



